

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Abandon scolaire : comment accompagner les jeunes filles mères ?

Frédéric Serge LONG  
Libreville/Gabon

**R**EMISE solennellement, mercredi dernier, au chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, par son épouse, Sylvia, la stratégie de promotion des droits de la femme et de réduction des inégalités femmes/hommes au Gabon propose des mesures spécifiques pour que les grossesses précoces ne constituent plus un obstacle à l'évolution scolaire des jeunes filles. Au Gabon, l'accès à l'école est paritaire, la scolarisation des filles atteignant des niveaux élevés au niveau du primaire. Malheureusement, les taux de scolarisation décroissent au fil des cycles, et notamment lors du passage au collège. On

constate, en effet, une forte déperdition scolaire et un important absentéisme chez les filles. À partir du collège, la scolarité de 50% des filles est fortement affectée par les grossesses précoces entre 15-19 ans.

Pourtant, le Gabon s'efforce, depuis 2004, de permettre aux jeunes filles de retourner à l'école après l'accouchement.

Mais, bien que des dispositifs d'éducation sexuelle et de prévention des violences existent dans les collèges et lycées, au travers des programmes de l'Éducation nationale et des actions de sensibilisation des ONG, les cas d'abandon et de redoublement sont toujours déplorés.

Du coup, la Stratégie de promotion des droits de la femme



Photo : Julie Nguimbil/L'Union

**50% des jeunes filles de 15 à 19 ans arrêtent leur scolarité à la suite d'une grossesse.**

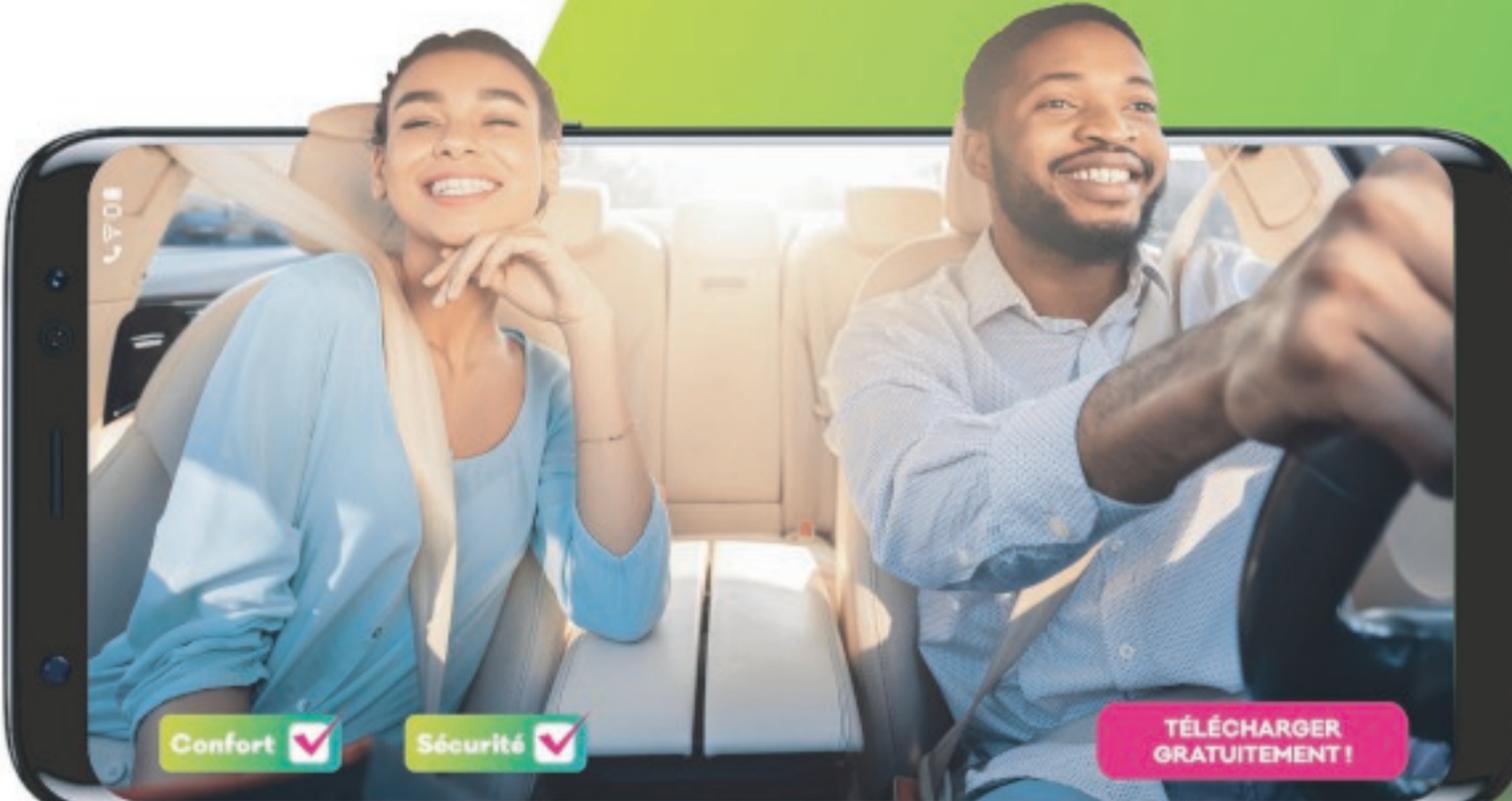
et de réduction des inégalités femmes/hommes propose un accompagnement des jeunes filles

enceintes et jeunes mères, et de renforcer les dispositifs d'éducation sexuelle en milieu scolaire.

L'objectif étant de favoriser le retour obligatoire à l'école des filles-mères après leur grossesse.

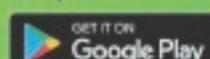
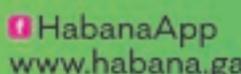


## Tu cliques, tu mises, ton chauffeur arrive !





Disponible sur

Conception TOUCH Innovative